

Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, Edouard Balladur, Premier ministre et Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, sur l'élargissement de l'Union européenne, la pré-adhésion des pays de l'Est, l'éventualité d'un retrait des troupes en Bosnie et le bilan de l'action de Jacques Delors, Essen le 10 décembre 1994.

Mesdames et messieurs,

- Je vais très brièvement vous rendre compte de la réunion de l'Union européenne qui vient de se tenir à Essen. Sur les aspects économiques : nous avons examiné les conditions d'une meilleure croissance et d'une reprise de l'emploi. Il y a eu une démarche particulièrement intéressante, sur laquelle la France a beaucoup insisté, pour la mise en oeuvre des grands réseaux qui ont été décidés, mais qui traînent un peu. Ont été retenus des éléments plus précis et complets, notamment - c'était déjà dit, mais pas encore fait - la mise en chantier du TGV-Est. La France a également insisté sur la vitalité à donner aux sociétés de l'information car, aujourd'hui, il semble que nous soyons un des rares pays décidés à se battre pour que tous les éléments culturels soient rassemblés afin de résister aux envahissements extérieurs, sans dénier pour autant l'intérêt de leurs apports, bien entendu.

- On a beaucoup parlé des relations extérieures de l'Union européenne. Ce que l'on appelle la stratégie de pré-adhésion a permis que plusieurs pays associés soient mêlés davantage à la vie de l'Union en vue d'une adhésion plus ou moins prochaine, mais garantie. C'est ce qui nous a valu, ce matin, la visite de six pays : Bulgarie, Slovaquie, République Tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie, avec lesquels nous avons discuté depuis la fin de la matinée et durant le déjeuner au cours duquel beaucoup de points de vue ont été échangés.

- On a également parlé de la politique méditerranéenne.

- Le problème de la Bosnie et de l'ancienne Yougoslavie a été naturellement évoqué. Un texte a été adopté, il est soumis à votre examen. J'ai observé en particulier qu'il y avait un consentement général pour saluer les résultats obtenus, en dépit de ce qui est souvent dit, par la FORPRONU. Et il y a eu beaucoup d'insistance pour que la FORPRONU puisse continuer son oeuvre. Comme nous, Français, avons l'intention de préserver la FORPRONU, mais de ne pas y rester, si les conditions se trouvaient transformées, cela a été l'objet d'un débat très intéressant. Nous ne voulons pas dérapier dans une logique de guerre. Il est certain que, dans ce cas-là, on retirerait les forces humanitaires, sans pouvoir garantir les forces qui viendraient là pour faire la guerre sur le terrain.

- On a parlé d'autres pays, bien entendu : de l'Afrique et des accords de Lomé et une protestation a été émise contre l'attitude du gouvernement turc à l'égard des parlementaires kurdes.

- A propos d'Europol, il a été confirmé, et les dirigeants français en sont tout à fait d'accord, que

...propres à l'Europe, mais des communes, et les engagements pris en vertu de l'acte unique, que le problème serait tranché et qu'Europol serait mis en place sous la présidence française qui commencera le 1er janvier.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez dit que le Conseil européen s'est mis d'accord, pour une protestation à l'égard du gouvernement turc, au sujet du jugement des huit députés d'origine kurde. J'ai vu au chapitre de la politique méditerranéenne qu'il y a un paragraphe qui parle d'un renforcement des relations avec ce pays, et de la réalisation de l'union douanière. Est-ce qu'il y a un rapport entre les deux ?

- LE PRESIDENT.- Cela intéresse particulièrement la Grèce ?

- QUESTION.- D'après le Premier ministre grec, il y aurait un veto...

- LE PRESIDENT.- Ce que je peux dire, c'est que l'opinion extrêmement sévère qu'ont les parlementaires et les ministres responsables sur le procès fait aux députés kurdes n'a pas entraîné de rupture diplomatique avec la Turquie. Evidemment, si les règles démocratiques n'étaient pas davantage appliquées en Turquie à l'avenir, cela provoquerait certainement des dissensions dommageables sur les autres terrains. Mais nous n'en sommes pas là. Nous saisissons le gouvernement et l'opinion turcs et espérons qu'il en sera tenu compte. Avant de passer à la conclusion, laissez-nous examiner la situation qui va naître dans les jours et les semaines qui viennent. Il n'y a pas de veto particulier à l'égard de la Turquie. Bien entendu nous connaissons les oppositions qui existent entre la Grèce et la Turquie. Il m'est arrivé souvent de défendre les positions de la Grèce, mais il peut m'arriver de ne pas les épouser. On verra quand le problème se posera.\

QUESTION.- Monsieur le Président, c'est le dernier Sommet européen de votre septennat, quelle est votre opinion sur l'état de l'Europe aujourd'hui qui a plusieurs difficultés à surmonter, notamment cet élargissement dont le premier pas a été effectué aujourd'hui ? Ensuite la Conférence de 1996 : quel message souhaitez-vous envoyer au Sommet de Cannes qui se tiendra sous présidence française ?

- LE PRESIDENT.- C'est vous qui y pensez, moi je n'ai pas songé à un message. Donc, gardons les termes de la conversation. Entre l'Europe que j'ai rencontrée comme responsable (car je la connaissais bien avant en 1981) et celle d'aujourd'hui, vous pouvez mesurer les différences. D'abord dans le nombre de participants, ensuite dans les résultats obtenus. Des actes décisifs ont été accomplis au cours de ces quatorze ans. Il y a eu l'Acte Unique, il y a eu l'Europe bleue (l'Europe de la mer), il y a eu le Traité de Maastricht. Je pourrais vous citer au moins sept ou huit autres exemples qui font que l'histoire de l'Europe a changé. D'autre part, nous sommes pratiquement quinze aujourd'hui, alors que nous étions dix, puisque l'Espagne et le Portugal n'avaient pas encore adhéré. Cela veut dire que l'Europe a beaucoup grandi elle a renforcé ses structures et ses institutions, voilà un bilan positif avec des difficultés constantes. Moi j'ai toujours connu des difficultés dans la vie politique, je n'ai même connu que cela ! Donc, ce n'est pas fait pour m'étonner. Je crois que rien ne se fait dans la vie des sociétés humaines sans les douleurs de l'enfantement, donc, je ne vous dirai pas que cela marche plus mal aujourd'hui. A la veille de l'Acte Unique, je n'entendais que des observations de désaveu ou de pessimisme. A la veille de Maastricht, qu'est-ce que je n'ai pas entendu, puisqu'il a fallu aller jusqu'à un référendum pour trancher le problème ! Aujourd'hui, on discute de la même façon, et j'observe que chaque fois des progrès se produisent.\

QUESTION.- Monsieur le Président, beaucoup de personnalités se réfèrent à la géométrie, pour expliquer la vision qu'ils ont de l'Europe. On parle de cercles, de cercles concentriques, etc.. Je voudrais vous demander, monsieur le Président, quelle est l'architecture de l'Europe que vous souhaitez pour demain ?

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas géomètre. J'ai vu en effet les membres du gouvernement, les membres de l'opposition, des européens passionnés, des anti-européens, y aller chacun de sa figure géométrique. Ce qui est vrai, c'est qu'il est difficile à quinze pays de marcher du même pas. Ce sera encore plus difficile, lorsqu'il y en aura vingt ou vingt-et-un. Alors, il faut s'adapter. J'évite les définitions théoriques, parce qu'elles peuvent nuire au devenir de l'Europe. Il faudra simplement constater les faits. Jusqu'ici, à douze on a pu aider les plus faibles ou les plus lents à

tenir le choc ou à maintenir l'allure. Je ne réduirai pas le problème à une seule image. Il est tout à fait possible d'imaginer que, dans dix ans, il y aura plusieurs groupes au sein de l'Europe. Ceux qui marcheront vite, seront très prospères et qui auront utilisé toutes les ressources de la croissance, d'autres peut-être qui n'auront pas connu un même sort. Mais je ne veux pas préjuger tout cela. Je crois que M. le Premier ministre avait une idée un peu plus mathématique de tout cela...

- M. BALLADUR.- Mathématique, non, monsieur le Président, c'était une idée très simple. Je vais reprendre ce que vous avez dit, si vous me le permettez, dans le même esprit mais sous une forme un peu différente. Hier soir, au cours du dîner, le Président de la Commission a fait un rapport sur les problèmes qui se poseraient à l'organisation de l'Europe le jour où elle serait encore élargie aux six pays qui ont envie d'y entrer. Et la discussion a permis de faire apparaître que ces problèmes d'organisation de l'Europe se posaient déjà à quinze.

- Et comme vous venez de le dire, monsieur le Président, il est évident qu'à quinze et a fortiori à vingt-et-un, il sera difficile de procéder du même pas. D'où l'idée d'instituer des coopérations plus étroites entre ceux qui se sentent ou qui se veulent mieux préparés. Ce qui posera des problèmes délicats de coordination entre ces groupes plus restreints et l'ensemble. L'objectif étant qu'à la fin, tout le monde se retrouve dans la même position. Il a été convenu, puisque la France doit exercer la Présidence, que nous tenterions dans les mois qui viennent de faire la liste de ces problèmes qui se posent à l'Europe dans son organisation future, et que nous en débattrions avec nos partenaires et notamment avec les Espagnols qui assureront la présidence après nous, afin que la Conférence intergouvernementale soit bien préparée. J'ai insisté également à ce sujet sur l'importance que devaient revêtir les problèmes de politique étrangère et de sécurité. Ce n'est pas que l'Europe ait terminé ses progrès en matière économique et monétaire. Elle les a commencés il y a quarante ans et il y a encore à faire. Mais il me semble que, dans les années ou les dizaines d'années qui viennent, ce qui importe désormais c'est qu'elle se dote de la personnalité politique qui lui permette, en tant que puissance, de peser davantage sur les affaires du monde.

` Suite réponse sur l'élargissement de la Communauté européenne `

- LE PRESIDENT.- En tout cas, toutes ces idées sont à mettre en effet, dans le paquet qui alimentera nos réflexions. Moi je suis plutôt d'une nature empirique. Je ne prends pas part du tout à la querelle sur l'Europe fédérale ou sur l'Europe intégrée, etc.. Regardez l'Europe telle qu'elle est déjà. Elle est très différente selon les sujets, selon les questions traitées, selon les procédures, selon les modes de choix. Lorsqu'il s'agit de questions qui exigent un vote à l'unanimité, il en va différemment que pour celles dans lesquelles il faut une majorité qualifiée ou une majorité simple. Cela donne bien entendu des résultats qui entraînent, pour des esprits purement théoriciens, le début de la mise en place d'un système. Moi, je crois que c'est en multipliant les actes de bonne volonté que nous y arriverons et prouverons la marche en marchant. Les observations de bon sens qui viennent d'être faites sur les disparités des situations entre les pays européens, nous permettront de photographier, à l'arrivée, la situation telle qu'elle est. Elle sera sans doute très différente de la photographie du départ.

QUESTION.- Monsieur le Président, quelle est la place politique que vous accorderez, à l'avenir, aux Palestiniens dans la future zone méditerranéenne intégrée ?

- LE PRESIDENT.- Dans l'Union européenne ? Cela me paraît quand même un peu difficile de sortir des limites de la géographie. Le Maroc a déjà posé la question d'ailleurs. Elle sera résolue par toute une série de dispositions qui ne seront pas strictement institutionnelles. Mais il y aura des débuts de réponses. Avec les Palestiniens, il en ira de même. Je suis de ceux qui regrettent, par exemple, que l'aide des pays occidentaux soit si longue à venir à l'égard de la Palestine naissante. Nous serons forcément d'accord pour aider la Palestine à se former, à se structurer et à trouver une solution durable dans le temps. Nous avons déjà des accords intéressants avec Israël, il y en aura d'autres. Il y en aura d'autres avec d'autres pays cette fois-ci arabes. Pourquoi pas la Palestine ? C'est d'autant plus important qu'elle se trouve déjà dans une période d'instabilité à ses tous débuts.

QUESTION. Monsieur le Président, comment voyez-vous l'impact de la situation en

QUESTION.- Monsieur le Président, je voulais vous demander si vous étiez satisfait du rééquilibrage des relations entre l'Union européenne avec d'une part le sud de la Méditerranée, et d'autre part l'est de l'Europe ?

- LE PRESIDENT.- On ne peut pas le dire, parce qu'aucun chiffre n'a été vraiment indiqué. Simplement une tendance se dégage pour que cela soit un développement harmonieux et équilibré. Donc, je ne peux pas dire que j'en sois vraiment satisfait. L'esquisse méditerranéenne est lente à venir. Mais enfin ce qui a été accepté, c'est que l'Europe avait en chantier son développement à l'est et son développement dans la Méditerranée. Cela reste acquis et il y aura d'ailleurs durant la présidence espagnole une Conférence organisée entre les pays concernés. La présidence espagnole c'est à partir du 1er juillet 1995.\

QUESTION.- Monsieur le Président, c'est un peu le serpent de mer, mais peut-on considérer que le financement du TGV-Est est assuré maintenant et que les travaux pourront démarrer en 1995 ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que l'on peut répondre oui.

- QUESTION.- Et les autres TGV suivront en 1996 ?

- LE PRESIDENT.- Ce que je peux vous dire, c'est que la liste que la France a proposée, occupe une place assez impressionnante dans le total des travaux communs européens. Ceci reste encore imprécis quant aux dates et quant aux préférences, mais je suis convaincu que c'est le début d'un grand mouvement d'une structure de l'Europe.\

QUESTION.- Mon pays, le Canada, tout comme la France et la Grande-Bretagne, a des casques bleus en Bosnie et s'interroge également sur leur maintien là-bas. Pensez-vous que cette nouvelle déclaration d'aujourd'hui incitera les Serbes de Bosnie à finalement signer cet accord de paix ?

- LE PRESIDENT.- Il est évident que l'avis général était de freiner le mouvement vers le départ des pays qui participent aux forces de la FORPRONU. La France a elle-même annoncé qu'elle se posait la question et qu'elle se posait les problèmes d'organisation liés à un retrait, si cette triste échéance devait venir. Vous comprenez très bien la difficulté qu'il y a, à rendre compatibles ces deux politiques qui consisteraient à d'une part lever l'embargo, (à vendre les armes aux belligérants, du moins plus officiellement encore qu'aujourd'hui) et, d'autre part, à maintenir des forces d'interposition qui risqueraient d'en être les victimes. Donc la question peut se poser. La France l'a posée, elle ne l'a pas résolue, mais elle est solidaire et ne prendra pas de décisions unilatérales, elle en discutera avec ses partenaires. La décision n'est pas prise, d'ailleurs je crois que M. le ministre des affaires étrangères a déjà fait le point sur la question, il y a quarante-huit heures.\

QUESTION.- Ce Conseil était le dernier de Jacques Delors, à la tête de la Commission européenne, pourriez-vous nous faire un commentaire sur son bilan ?

- LE PRESIDENT.- Le bilan de Jacques Delors ? Nous en avons parlé tout à l'heure au moment où chacun a fait valoir les mérites du Président sortant de la Commission : ils sont très grands, ils sont même déterminants. On peut dire que l'Europe d'aujourd'hui est, pour une large part, son oeuvre. J'ai tout à l'heure répondu à l'un d'entre vous qui me posait une question à peu près semblable par rapport à mon propre mandat. Jacques Delors qui a été désigné, il y a dix ans, qui s'y est entièrement consacré, il est à l'origine de plusieurs idées majeures du développement de l'Europe et a veillé, avec beaucoup de rigueur d'esprit, à leur exécution. Je crois que c'est une grande réussite et que Jacques Delors fera partie des quelques Présidents de la Commission qui auront marqué leur temps. Tous les partenaires de l'Union européenne sont tristes de le voir partir, ils comprennent naturellement ses raisons, dix ans c'est un long mandat pour ce type de fonctions, il a été renouvelé plusieurs fois. Quand je me souviens des conditions dans lesquelles nous avons procédé à son choix, il y a dix ans, (je crois y avoir beaucoup contribué), je mesure la différence ! Aujourd'hui, c'est un homme qui fait vraiment l'unanimité.\

QUESTION.- L'autre question que l'on s'est posée, monsieur le Président, est de savoir si M. Jacques Delors serait ou non, candidat à l'élection présidentielle ?

- LE PRESIDENT.- On n'en a pas parlé. M. le Premier ministre a été particulièrement discret ! Je ne peux pas du tout vous dire ce qu'il en est. J'ai rencontré plusieurs fois Jacques Delors au cours de ces dernières semaines. et encore la semaine dernière. il ne m'a pas chargé de rapporter

...de ces dernières semaines, et encore la semaine dernière, il ne m'a pas chargé de rapporter ce qu'il m'avait dit. Je raisonne, par rapport à l'hypothèse que vous évoquez, par intuition personnelle et politique et je vous dirai un peu plus tard si j'avais vu juste.

- QUESTION.- Vous aurez forcément raison !

- LE PRESIDENT.- Si vous croyez en bonne foi, je vous le dirai ! Cela n'a pas beaucoup de rapport avec la conversation qui nous unit cet après-midi, car cela c'est une affaire française et nous sommes ici pour parler d'un Conseil européen. C'est quand même très heureux qu'il y ait une part d'inconnu. Ce qui est drôle, c'est que l'on ne se pose pas la même question pour les autres...

- QUESTION.- Pour prolonger la question, je voudrais savoir si, à la place de Jacques Delors, dans les conditions qui sont les siennes aujourd'hui, vous vous seriez porté candidat ? Et d'autre part, est-ce que, comme François Léotard, vous estimez que la confrontation la plus intéressante de la campagne présidentielle, serait un débat entre Edouard Balladur et Jacques Delors.

- LE PRESIDENT.- Je ne répondrai à aucune de ces questions. Ce n'est pas le sujet. Nous sommes ici à l'étranger, dans un pays ami, il n'est pas de bon usage d'évoquer les problèmes franco-français. Quant à ce qui me concerne, je suis bien libre de vous répondre : prêtez-moi un peu de bon sens !

QUESTION.- A propos de la Bosnie, ces derniers jours, il y a eu quelques différends entre les Etats-Unis et certains pays européens. Ces différends ont semblé introduire des difficultés dans le fonctionnement ou dans l'avenir de l'Alliance atlantique. Est-ce qu'il a été question, dans ce sommet, des rapports entre l'Europe et les Etats-Unis, de l'avenir de l'OTAN, et quelles ont été éventuellement les appréciations ?

- LE PRESIDENT.- Pratiquement pas. De tout cela on a beaucoup parlé à Budapest, il y a quelques jours. On ne peut pas passer son temps à se répéter. Je ne pense pas que la différence d'appréciation entre les Etats-Unis et quelques pays d'Europe, notamment la France, sur la levée de l'embargo, ait brouillé l'ensemble du paysage. Nous restons alliés, nous restons membres de la même Alliance. Nous sommes loyaux, les uns à l'égard des autres et je ne crois pas que l'on puisse passer de l'examen du grave problème de la Bosnie à une remise en cause générale de nos relations avec les Etats-Unis.

QUESTION.- Monsieur le Président, on a beaucoup dit que ce qu'il convient d'appeler le couple franco-allemand avait été affaibli au cours des derniers mois. Je voudrais savoir si c'est votre sentiment et si ce couple vous paraît affaibli ou moins à même de conduire l'Europe de la façon dont vous l'avez fait au cours des dernières années ?

- LE PRESIDENT.- Je ne sais pas sur quoi repose ce bruit. Ce qui est vrai, c'est qu'à chaque sommet, j'entends poser la même question. Il doit en être du couple France-Allemagne, ce qu'il en est de chaque couple humain, c'est à dire qu'ils sont toujours en crise mais qu'ils ne s'entendent pas si mal !

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez évoqué le rééquilibrage entre les aides à apporter à l'Europe de l'Est et à la Méditerranée. Mais est-ce qu'il n'y a pas quelque chose de définitivement faussé, dans la mesure où les pays de l'Est ont vocation à adhérer à la Communauté, alors que les pays de la Méditerranée n'ont pas vocation à le faire ? En bref, est-ce que l'Europe ne devient pas définitivement moins une Europe Carolingienne, et plus une Europe orientale, c'est-à-dire germanique ?

- LE PRESIDENT.- C'est un beau sujet de discussion. L'Europe actuelle, l'Union européenne, c'est 350 millions d'habitants. Compte non tenu des demandes d'adhésion des six pays qui étaient nos invités aujourd'hui. Compte non tenu des pays du sud qui ne sont pas encore adhérents. Enfin, c'est déjà un gros morceau, 350 millions d'habitants. Des accords particuliers ont déjà été préparés et même mis en oeuvre avec des pays non européens, au sens géographique du terme : le Maroc, Israël, d'autres encore et à travers la CSCE avec plusieurs pays de l'ancienne Union soviétique, qui sont en réalité des pays asiatiques.

- Vous voyez de quelle manière se pose le problème de la Turquie qui est européenne sans doute, mais qui est autre chose aussi.. Moi, je ne peux pas répondre à des questions aussi historiquement intéressantes mais aussi théoriques. L'Europe carolingienne, c'est vrai qu'elle

n'est pas allée plus loin, c'était déjà pas mal. Je ne pense pas que la vocation de l'Europe soit d'englober les pays du Maghreb. On peut imaginer tout type d'accords, de traités, de conventions qui lieraient le sort de ces différents continents. Donc, si je ne peux pas répondre avec précision à votre question, je serais ravi de pouvoir en discuter, à titre personnel, avec vous.\

QUESTION.- Une question concernant Europol. Le gouvernement allemand, qui est particulièrement préoccupé par les questions de grand banditisme et de trafic de drogue, estime que la garantie de l'efficacité serait la création d'une police fédérale. Vous avez insisté pour que la création d'Europol soit réalisée sous présidence française. Comment concevez-vous l'organisation d'Europol pour rendre plus efficace son action ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que la débat est très exagéré. L'objectif d'Europol est surtout de communiquer à tous les membres de cette organisation des informations. Il ne s'agit pas de créer une police centrale, il ne s'agit pas même d'élargir le droit de suite, il ne s'agit pas, pour une police étrangère de se substituer à la police française en France. Il s'agit d'une communication constante et complète, par les moyens les plus modernes, des informations. C'est une arme considérable. Si nous mettons, comme je l'espère cela en place dans les premiers mois de l'année, avec le siège qui a été déjà fixé en Hollande, nous aurons fait un grand progrès. Là se limite le débat. On a un petit peu trop simplifié : les uns proposant une police fédérale, les autres répondant : pas d'Europol, mais simplement des accords factuels ! Non, c'est à mi-chemin entre les deux : une organisation européenne dont les pouvoirs seront limités à certaines affaires et dont le devoir sera de communiquer ces informations à tous les pays membres. A ce moment-là, les deux tiers du travail seront faits croyez moi.\